



UN GOUVERNEMENT OUVERT ET TRANSPARENT

RENDRE LE GOUVERNEMENT ENCORE PLUS OUVERT, ACCROÎTRE L'ÉQUITÉ FISCALE ET INVESTIR POUR ASSURER LA CROISSANCE À LONG TERME

Ouverture et transparence

Les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement fasse preuve d'ouverture, d'honnêteté et de transparence. Ils s'attendent à ce que leur gouvernement représente leurs intérêts et fournisse rapidement et efficacement les services dont ils ont besoin. Surtout, les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement produise des résultats tangibles et avantageux, tout en veillant à ce que les deniers publics soient utilisés de façon équitable, efficace et responsable.

Les Canadiens ont des attentes élevées à l'égard des services qu'ils reçoivent. Ils s'attendent à obtenir des services de haute qualité qui leur sont fournis d'une façon telle qu'ils se sentent respectés et valorisés.

Leurs interactions avec le gouvernement ne devraient pas faire exception à cette règle. Le budget de 2016 apportera de véritables changements au mode de fonctionnement du gouvernement afin qu'il corresponde mieux aux valeurs et aux attentes des Canadiens. À cette fin, le gouvernement améliorera les services à la clientèle fournis par l'Agence du revenu du Canada, prendra des mesures importantes afin de faire évoluer les services en ligne par l'entremise du site Canada.ca et établira de nouvelles normes de rendement en vue de favoriser une meilleure expérience client pour les Canadiens lorsqu'ils interagissent avec le gouvernement. Le gouvernement améliorera également la prestation des services de l'assurance-emploi afin que les Canadiens reçoivent les prestations d'assurance-emploi auxquelles ils ont droit en temps opportun.

Équité fiscale

Par souci d'équité pour tous les contribuables, le gouvernement est déterminé à empêcher l'activité économique clandestine, l'évasion fiscale et la planification fiscale agressive. C'est pourquoi le budget de 2016 accorde davantage de ressources afin que les lois fiscales soient administrées et appliquées plus efficacement.

Le budget de 2016 propose aussi des mesures pour améliorer l'intégrité du régime fiscal du Canada, tant sur le plan international que national, afin de donner aux Canadiens une plus grande confiance en l'équité du régime pour tous.

« La confiance des Canadiens et Canadiennes à l'égard des institutions publiques – y compris le Parlement – a parfois été brisée. En faisant preuve de plus d'ouverture et de transparence, le Parlement peut rétablir cette confiance. »

– Discours du Trône, 4 décembre 2015

UN GOUVERNEMENT OUVERT ET TRANSPARENT

Solidité budgétaire du Canada

Le gouvernement réalisera les investissements nécessaires pour faire croître et renforcer la classe moyenne et aider ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Le gouvernement a les moyens et la volonté d'agir, et l'approche qu'il entend suivre rallie de plus en plus d'appuis à l'échelle internationale.

Le gouvernement est résolument en faveur de l'ouverture et de l'équité. À cette fin, le budget de 2016 améliorera les services directs offerts aux Canadiens et favorisera la création de produits et de services axés sur le client, qui permettront aux Canadiens d'obtenir davantage d'information et de services dont ils ont besoin, et ce, dans des délais moindres.

Le 7 décembre 2015, parmi l'une de ses premières mesures, le gouvernement a donné suite à sa promesse de renforcer la classe moyenne en instaurant une baisse d'impôt pour ceux qui en font partie. Au total, près de 9 millions de Canadiens bénéficient maintenant de cette baisse d'impôt. En conservant ainsi plus d'argent dans leurs poches, les Canadiens pourront épargner, investir et dépenser davantage, ce qui stimulera l'activité économique à court terme, tout en plaçant le Canada sur la voie d'une croissance solide à long terme.

« Les administrations publiques de nombreux pays peuvent aujourd'hui emprunter à long terme à des taux d'intérêt très bas, ce qui augmente effectivement l'espace budgétaire. Il est possible pour bien des pays de mener des politiques budgétaires expansionnistes destinées à renforcer la demande. L'accent devrait être mis sur les politiques qui ont des retombées positives importantes à court terme et contribuent également à la croissance à long terme. »

— Organisation de coopération et de développement économiques, Perspectives économiques intermédiaires, 18 février 2016

« À titre de ministre des Finances, votre objectif primordial consistera à utiliser les outils fiscaux et de budgétisation qui sont à votre disposition afin de mettre en œuvre notre Bon plan pour renforcer la classe moyenne. Ce plan est fondé sur le concept qu'une économie vigoureuse prend appui sur une classe moyenne forte et croissante et qu'il faut faire des investissements afin de renforcer la classe moyenne et d'aider ceux qui travaillent avec ardeur pour en faire partie. Les Canadiens et les Canadiennes nous ont élus afin de concrétiser notre engagement d'investir afin de créer une croissance durable et des possibilités sur le plan économique pour un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes. On s'attend à ce que vous vous chargiez de la mise en œuvre fiscale de notre plan et que vous vous assuriez que nous offrons les services nécessaires, que vous créiez des emplois de qualité et que vous amélioriez les possibilités sur le plan économique, ainsi que la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. »

— Lettre de mandat du ministre des Finances

Le budget de 2016 procurera aussi aux familles canadiennes plus d'argent pour les aider à composer avec le coût élevé associé au fait d'élever des enfants, en remplaçant le système complexe de prestations pour enfants actuel par la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. Grâce à cette Allocation plus simple, non imposable, mieux ciblée et beaucoup plus généreuse, les familles bénéficiaires verront augmenter de près de 2 300 \$ en moyenne le montant des prestations pour enfants au cours de l'année de prestations 2016-2017.

Les Canadiens veulent que les services leur soient fournis d'une façon telle qu'ils se sentent respectés et valorisés.

Le budget de 2016 accordera 185,8 millions de dollars sur cinq ans et 14,6 millions par année sur une base continue à l'Agence du revenu du Canada afin qu'elle améliore ses services à la clientèle.

Afin que les Canadiens puissent accéder plus facilement à l'information du gouvernement, y compris à leurs renseignements personnels, le gouvernement créera un site Web centralisé et simple où les Canadiens pourront présenter des demandes à n'importe quelle institution gouvernementale, assorties d'une garantie de réponse en 30 jours pour les demandes de renseignements personnels.

Afin de faire en sorte que tous les contribuables paient leur juste part, le budget de 2016 consacre davantage de ressources pour assurer l'administration et l'application plus efficaces des lois fiscales et propose des mesures pour améliorer l'intégrité du régime fiscal du Canada.

